1352 route de la Rochette
71160 LA MOTTE SAINT JEAN
solidarite.baskoure@gmail.com
Tél. : 06 66 11 36 22

Solidarité Baskouré

Association loi 1901
Siret 21-020990
www.solidarite-baskoure.com

Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire du 01/02/2025

Le 01/02/2025 à La Motte Saint Jean, les membres de l'association Solidarité Baskouré se sont réunis à la Maison pour Tous en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.
Il a été établi un compte-rendu de l'Assemblée Générale, joint en annexe.

L'Assemblée était présidée par Mme Antoinette SANWIDI, présidente de l'association.
Le Président de séance était Mr Yanik MARTIN, il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Sophie CHAPUIS.

« *Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.*
Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres sortants du conseil. Toutes les délibérations sont prises à main levée et font l'objet d'un procès-verbal à disposition de tous les membres. Les décisions des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris absents ou représentés. » L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

1. Mot de la Présidente
2. Présentation du bilan moral et d'activités 2024
3. Présentation du bilan financier 2024 et prévisionnel 2025
4. Renouvellement du bureau
5. Questions diverses.

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents, (rapport d'activités et rapport financier) sont consultables sur demande au siège de l'association.
Il a été fait lecture des différents rapports.

A l'issue du débat entre les membres, la président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – Validation du rapport moral et financier :
l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Approbation du budget prévisionnel :
l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

352 route de la Rochette
1160 LA MOTTE SAINT JEAN
olidarite.baskoure@gmail.com
él. : 06 66 11 36 22

Solidarité Baskouré

Association loi 1901
Siret 21-020990
www.solidarite-baskoure.com

TROISIEME RESOLUTION - Maintien des mandats de membres du Conseil d'Administration :
Se proposent aux postes suivants :

Présidente : Antoinette SANWIDI
Vice-Président : Yanik MARTIN
Trésorière : Bénédicte LUCENET
Trésorière adjointe : Soledad GOUBLY
Secrétaire : Sophie CHAPUIS
Secrétaire adjointe : Anne-Sophie HERMANN
Chargées de correspondance : Rose-Marie COLOMER, Maryline BERNARD,

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts jusqu'à la prochaine assemblée générale.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 H.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

A La Motte-Saint-Jean, le 01/02/2025

La Présidente

La Secrétaire de séance